

VIVRE à HURE

“ BIWE A HURE ”

LA GAZETTE 004



Hure d'hier



Le maire et les conseillers vous parlent



Vœux 2021

JANVIER 2021

J'AIME MA COMMUNE JE L'ANIME

Hure en quelques chiffres

529 habitants au 1er Janvier 2021

75%

La part des propriétaires
De leur logement contre 55%
sur le reste de la Gironde

276

C'est le nombre de logements que compte
la commune, contre 198 en 1968

2,2

Le nombre moyen d'habitants
vivant sous le même toit.
2,3 sur la communauté de
commune.

18,1

La durée moyenne d'années
de résidence sur la commune.

'EYMI MA COUMUNE, L'ANIMI'

Retrouvez nous sur facebook :
[Mairie HURE](#)



Cela vous permet d'avoir en
direct des informations.

Nous partageons avec vous les
informations importantes
concernant notre commune.

Les numéros utiles : le recueil
des numéros utiles des
professionnels est en cours
d'élaboration. Pour ceux qui ne se
sont pas manifestés à ce sujet,
contactez-nous avant le 15/03/2021
pour apparaître.

Cela peut vous intéresser !

Existe-t-il une obligation légale d'attribuer des dénominations aux rues ? **NON.**

Ni le code de la voirie routière, ni le code général des collectivités territoriales n'imposent aux communes l'obligation de procéder à la dénomination des rues, à l'exception de la ville de Paris. Aussi, la dénomination des voies communales relève de la compétence du conseil municipal qui, dans le cadre de ses attributions règle par ses délibérations les affaires de la commune.

La dénomination des rues est en principe portée à la connaissance du public au moyen d'inscriptions permanentes placées au croisement des rues, soit par des poteaux plantés aux carrefours, soit plus généralement par des plaques indicatrices fixées sur les immeubles à chaque extrémité de la voie. La fourniture, la pose, l'entretien et le renouvellement des plaques indicatives des voies ou places publiques sont effectués par les soins et à la charge de la commune. Le maire fixe par arrêté les dimensions et le modèle des plaques portant indication des noms, des voies, places ou carrefours livrés à la circulation ainsi que les dimensions et la situation des emplacements que les propriétaires réservent sur leurs immeubles sans qu'il y ait lieu pour eux à une indemnité. Il ne ressort pas des textes que le maire ait obligation d'obtenir l'accord du propriétaire pour apposer de telles plaques.



LES ELUS ONT LA PAROLE



Chers habitants,

Comme vous le savez il m'est impossible d'organiser avec mon équipe les vœux du maire en présentiel.

Ce moment de convivialité et de présentation des élus, des nouveaux habitants, de la synthèse de nos activités n'est pas d'actualité.

Je vous avoue que nous, nouveaux élus, sommes un peu frustrés de la situation pour démarrer notre mandat.

Ce lien avec vous, habitants est précieux et c'est parfois au détour d'une ballade, d'un rendez-vous en mairie ou lors de la tournée du CCAS de remise de présent en Janvier que nous vous rencontrons. C'est tellement peu.

Quel plaisir d'avoir fait cette tournée. Je tiens à vous remercier chers bénéficiaires du panier garni, de votre accueil chaleureux et de vos mots de remerciements. Tous les membres du CCAS – élus et non élus - y sont sensibles.

Alors en attendant de pouvoir vous retrouver à l'occasion d'une cérémonie officielle ou d'une festivité, je vous souhaite à tous, chers habitants, une très bonne année 2021.

Quelle soit synonyme d'un retour à une vie sereine et libre.

Mylène MORIN, Maire de HURE



Comme chaque année, cette période est propice aux vœux, mais malheureusement cette année, nous ne pouvons organiser de cérémonie dans notre salle des fêtes. Nous avons hâte de vous retrouver pour vous présenter le nouveau « logo » qui sera l'identité visuelle de la commune. Vous allez le découvrir dans ce premier numéro de l'année 2021.

Avec l'équipe communication nous essayons de vous proposer des sujets ayant principalement un rapport direct avec votre quotidien, mais nous essayons aussi de partager des sujets qui nous tiennent à cœur. Nous avons intégré une nouvelle fois un article qui nous a été envoyé par un couple de Hure. Nous serions heureux de pouvoir au fil des prochaines éditions en ajouter d'autres.

Si l'on regarde dans le rétroviseur de 2020, et depuis l'arrivée de la nouvelle équipe municipale dans des conditions pas toujours faciles, nous avons pu engager de nombreux projets visibles ou non, que ce soit sur la commune ou au travers des syndicats.

Dans ce numéro, un petit encart sur les règles du code de la route. Cela concerne les priorités à droite mais aussi les incivilités constatées régulièrement. Lors de l'installation des luminaires pour les fêtes de fin d'année dans les rues du bourg par certains élus, il a été constaté ce manque de respect des priorités à droite, des vitesses parfois excessives, et la dangerosité pour les personnes intervenant parfois sur la chaussée.

Pour 2021, nous allons finaliser notre site WEB qui est actuellement en cours de construction avec le concours de Gironde numérique. Nous ne manquerons pas de vous avertir lors de sa mise en service sur la toile. Il sera évolutif et tiendra compte de vos demandes et besoins. Les réseaux sociaux nous permettent de communiquer rapidement avec les personnes qui suivent la mairie de Hure. Aussi, nous essayons de vous faire une synthèse de ces informations dans la gazette pour ceux qui n'y ont pas accès.

Nous sommes toujours à votre disposition si vous souhaitez nous rencontrer pour aborder un problème ou pour faire de nouvelles propositions quel que soit le sujet. Notre fonctionnement en commissions nous permet de répartir les activités entre les élus, et d'avoir les compétences de chacune et chacun mis au profit de notre commune. Lors d'une prochaine parution, nous mettrons en avant les associations de notre commune qui viendront, au travers d'un article, vous présenter ou expliquer leurs objectifs, leurs volontés. Cela vous permettra de les découvrir ou redécouvrir sous un nouveau jour et ce sans à priori.

La communication est un outil vital pour une petite commune comme la nôtre. Nous espérons vous retrouver nombreux sur le site de la Mairie.

Gilles OLLIVIER

2^{ème} Adjoint Commission Communication



Qu'est-ce que la toponymie? (dictionnaire Toponymique des Communes par B.Boyrie-Fénié)

Le mot vient du grec topos, « lieu » et de onoma, « nom >>, et traite de l'origine des noms de lieux, c'est-à-dire de leur étymologie. Depuis l'apparition du langage, tous les hommes ont éprouvé le besoin de désigner par un terme distinct les éléments de leur environnement naturel, le fruit de leurs réalisations et, plus tardivement, la « propriété ». Tous les noms de lieux ont un sens dans le langage de ceux qui les ont créés, rendant nécessaire en amont une recherche précise du contexte historique dans lequel ils sont apparus. C'est ainsi que l'on détermine ce que l'on appelle des « strates ». Plus la strate est ancienne, plus complexe sera, bien entendu, la recherche de l'etymon. C'est notamment le cas des oronymes (noms de montagnes) et des hydronymes (noms de cours d'eau) qui constituent la « toile de fond » du legs toponymique européen ; ils relèvent en effet de langues disparues dont on ne peut qu'identifier des traces en établissant des comparaisons à grande échelle et en dégagant seulement quelques « bases » ou « racines ». Si l'on est assuré de la valeur sémantique de quelques-unes d'entre elles (*ar-, *al-, *kar-, *kal-, *gar-, *gal-, *sal- désignant la « roche » et, par extension, des « sommets », mais aussi l'« eau »), une grande partie de ce substrat demeure conjectural. Le travail de décryptage de cette toponymie très ancienne est passionnant mais combien incertain...

Et pour notre commune :

Formes anciennes

Huire (ad) lat. (1026-1030, Cartul. de La Réole)

Duire ? (1307-1317, RG)

Ura (Titalis de La) oc. (1345, Obituaire St-Andre)

Hure passe pour l'ancien site d'Ussubium, troisième station sur la route reliant Bordeaux à Agen mentionné par l'itinéraire d'Antonin. L'abondance et la richesse des vestiges archéologiques, notamment des mosaïques découvertes dans le secteur de l'église Saint-Martin, autorise au moins à assurer l'ancienneté de la paroisse mais certainement pas à identifier un lien entre le présumé nom antique et le toponyme actuel. P.-H. Billy voit dans Hure (à la lumière de la forme Duire des Rôles gascons) le syntagme gaulois *vo-, « sous » + *duro-, « place forte », ce qui semble conjectural, même en admettant une mécoupure du type *ad Dura > *ad Ura. Il serait en effet étonnant, si on admet l'identification de Hure à Ussubium, que deux noms appartenant à la même strate aient coexisté. C'est la raison pour laquelle on se contentera de proposer un thème hydronymique qui doit se reconnaître également dans la *Fure* (affl. de l'Isère), le *Furens* (c. Saint-Etienne; Loire) ainsi que dans le nom même de la *Hure*, affluent du Ciron (Gir.) (f- > h-, en gascon), à moins que le cognomen Furius associé au suffixe '-a n'explique tout simplement le toponyme indiquant une villa proche de la station d'Ussubium.

Faute d'éléments complémentaires, le nom de notre commune demeure obscur ! A vos recherches que nous partagerons lors d'une prochaine publication.

Les petits calculs savants du mois

www.les-petits-calculs-savants.fr

#3 J'ARRÊTE LES CAPSULES DE CAFÉ !

Café en capsules	Café moulu
460€	65€
Café en dosettes souples	Votre gain
92€	395€/an

LES CAPSULES EN CHIFFRES :

- 5 à 7 fois plus cher que le café moulu classique,
- l'équivalent de 4 tours Eiffel de déchets par an,
- 1/5 capsule est recyclée.

Chaque année, plus de 9 milliards de capsules sont vendues dans le monde, l'équivalent de 40 000 tonnes de déchets.

LES PETITS CALCULS (SAVANTS) | Plus d'Info(graphie)s : www.les-petits-calculs-savants.fr

#4 J'ABANDONNE LE GEL DOUCHE !

Gels douche parapharmacie	Savons
96€	16€
Gels douche supermarché	Votre gain
36€	20 à 80€/an

LES GELS DOUCHE EN CHIFFRES :

- 186 millions de flacons vendus/an en France,
- 16 000 tonnes d'emballages/an (gels douche & shampoings),
- 40% sont recyclés.

Depuis 1950, l'homme a fabriqué 8,3 milliards de tonnes de plastiques, 79% ont été rejetés dans la nature.

LES PETITS CALCULS (SAVANTS) | Plus d'Info(graphie)s : www.les-petits-calculs-savants.fr



Connaissez-vous ?

Vous connaissez certainement la chanson « vous qui passez sans me voir, sans même me dire bonsoir.... », je n'ai jamais fait lien avec Henri LUMMAUX, et pourtant en écrivant cet article, je me suis dit, combien de fois es-tu passé à la mairie sans le voir ? combien de commémoration as-tu suivi sans le voir ? combien de manifestations à la salle des fêtes sans le voir ? et pourtant j'ai participé avec d'autres élus à la dorure des noms sur le monument aux morts. Henri LUMMAUX, ton nom est inscrit sur une plaque malheureusement délavée en face de la mairie, une tombe abandonnée, et une plaque cachée. Savez-vous qui fut réellement Henri ? Merci à Jean-Claude pour m'avoir, au détour d'une rencontre fait découvrir ton AMI Henri LUMMAUX.

La tombe de Mr LUMMAUX se trouve au cimetière de HURE, il n'est pas enterré dans le carré militaire. Sa sépulture aujourd'hui à l'abandon, devrait si le projet voit le jour avec le souvenir Français, être remise en état.

« ... C'est en Mai 1957, qu'avec ses amis dont Jean-Claude, qu'il est allé boire un verre au Tabarin à Loupiac. Pendant le trajet du retour vers Hure, il a déclaré à ses amis « je suis persuadé que je ne reviendrais pas de cette guerre, ma destinée est toute tracée !»

[Extrait du livre 3 des Hurons du canal à paraître...]



Ecoute la Gironde

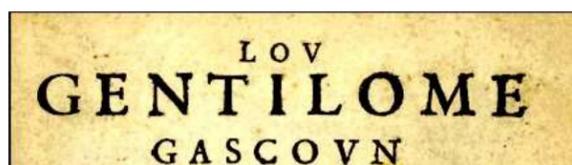
La Gironde s'est construite au fil de mélanges de populations, de croisements de cultures... et y demeurent un fond culture, des façons de dire, des manières de voir le monde et la vie des hommes.

Pendant plus d'un millénaire, la langue gasconne a servi de langue d'échange et de communication.

Outre les dialectes des campagnes, un parler singulier, « mixte », s'est perpétué à Bordeaux, port et carrefour.

De nos jours, si peu de personnes le parlent couramment, de nombreuses expressions sont vivaces, un accent est reconnaissable.

C'est le peuple qui a produit cette culture dans ses lieux-dits, ses rituels, ses activités agraires, artisanales, commerciales. Des chantres de cette culture populaire, mais aussi des artistes inspirés dans leurs créations se retrouvent autour de cet héritage.



Escotar Gironde

Gironde s'es basticla dab to hilat de [as poblacions mescladas, t'escambis de las culturas ... e d'aquí ala damora un hons culturau, una feïçon de vïver, de dïser a de veser to mode atau com la vita deus omis.

Mei de mille ans davant, la lenga gascona estot parlada per escambiar a se comprendre.

Hora la lenga de [as campanhas, Bordeu se guardet to son parlar, barrejat, teishut dens lo breç de la ciutat e deu port.

Se chic de gents qu'ic parlan a l'ora d'ara, mantunas dishudas son damoradas vius atau com l'accent que se pot reconéisher.

Es to pople qu'apitèt aquesta cultura en travèrs deus noms de locs, deus chafres, de las hèstas, deu trabalh de la terra e deus escambis.

Uei encara, defensors de la cultura popularia atau com artistas que s'i tiran un vam creatiu, se tornan trobar alentorn d'aqueste eretatge.





Nous avons travaillé avec un graphiste qui nous a permis de vous proposer les 3 choix que vous avez pu découvrir dans le Vivre à Hure n°3, nous tenions à le remercier pour son travail réalisé bénévolement.

Vient maintenant l'heure de savoir quel est celui qui a obtenu vos faveurs. Nous vous remercions pour l'engouement.

Désormais ce logo figurera sur les courriers officiels, sur le site Web (en cours de construction), Il s'agit du n°3

Recettes : Pour une lessive qui ne pollue pas la planète et qui ne coûte rien.

- Lavez 60g de feuilles de lierre
- Coupez-les grossièrement.
- Faites-les bouillir durant 15 min dans 1 litre d'eau
- Laissez reposer 24 heures.
- Malaxer bien.
- Filtrez et mettez en bouteille.
- Conserver au réfrigérateur.
- Pour chaque lessive de 5kg, utilisez un verre à moutarde de cette préparation.

Cette recette convient aussi pour laver le linge blanc. Nous la parfumons avec quelques gouttes d'huile essentielle de lavande

Vu tous les lierres qu'il y a au bord du canal, on ne risque pas d'épuiser la ressource !

Merci à Hélène et Yves, habitants de la commune.



CCAS de la commune
(Centre Communal d'Action Social)

En respectant toutes les mesures sanitaires, 107 paniers ont été distribués aux 147 bénéficiaires âgés d'au moins 62 ans au 1er Janvier 2021 et habitant la commune.

Ce panier était composé de :

- 1 bocal de foie gras,
- 1 mousse de canard,
- 1 pot de rillettes,
- 1 pot de miel,
- du chocolat,
- des pruneaux,
- 1 cyclamen.

Tous ces produits proviennent de producteurs locaux (<20kms) : les Foie gras Husson à Noaillac, l'Atelier du miel à St Sève, l'Atelier Vertige à La Réole, l'EARL le Petit Chaban à Roquebrune, le chocolat vendu par notre épicerie



Malgré une météo pas toujours propice, la tournée s'est déroulée sur une semaine par Mme le Maire accompagnée d'un membre élu ou non élu du CCAS



VOIRIE : les traversées, ponts...

Définition : les traversées sont des canalisations enterrées en travers d'une route ou d'une entrée de riverains (on les appelle aussi aqueducs ou buses).

Le fonctionnement d'une traversée s'observe par forte pluie. On relève alors les difficultés d'accès de l'eau à la traversée, la présence de turbulences à l'amont, une érosion anormale aux extrémités.

Ces dernières semaines ont permis de détecter des défauts d'entretien sur des voiries communales, ou sur celles gérées par le département.

Des actions ont été engagées en local par les employés communaux.

Lors de travaux de remise en état des réseaux d'assainissement routier comprenant la réfection des passages busés sous accès riverains, deux cas de figure peuvent se présenter :

- l'accès a été réalisé sans autorisation ou permission de voirie. Il est donc possible de le supprimer...
 - l'accès a été autorisé. Le service prend alors à sa charge la dépose, le remplacement éventuel, la repose des buses et la réfection de l'accès.
- L'entretien des accès est normalement à la charge du riverain.

ECOLE MATERNELLE – SIVOS – réfection toiture :

Pendant les vacances de Noël, les travaux sur l'une des classes de la maternelle de Hure ont permis de mettre fin aux problèmes d'infiltrations d'eau. Les travaux ont consisté à poser un film sous toiture, qui protégera définitivement le plafond, les murs lors des fortes pluies venant de l'ouest. ; travaux pris en charge par le SIVOS qui gère les bâtiments scolaires.

La remise en état du plafond a eu lieu dans un second temps, travaux pris en charge par l'assureur du SIVOS au titre du dégât des eaux.

**ARRÊT DE BUS LIAISON COLLEGE/LYCEE LA REOLE OU MARMANDE**

Nous avons demandé au SIVU et à la région Nouvelle-Aquitaine l'étude du déplacement de deux arrêts de bus sur notre commune afin sécuriser les enfants usagers.

Après avoir testé avec le transporteur, un 1^{er} déplacement est accepté : celui se trouvant sur la place publique sera à compter du retour des vacances scolaires d'hiver remplacé par un arrêt avec un abribus sur le parking de la plaine des sports, évitant aux enfants de traverser la route pour rejoindre le car.

Le 2nd déplacement en cours d'étude (voir ci-dessous), concerne l'arrêt de bus Lapalette remplacé par celui à Camgran avec installation d'un abribus éclairé, positionné sur une zone plus grande.

Le SIVU et la municipalité tiendront informés les usagers de ces changements.

Tous les arrêts de bus seront également matérialisés par un panneau pour une meilleure visibilité.

RECONVERSION DE L'ABRIBUS DE LA PLACE PUBLIQUE

La bibliothèque libre-service a déjà trouvé sa place dans ce bâtiment. Dans le cadre de sa reconversion, il sera agrémenté d'un tableau d'affichage pour les informations de la commune, de ses associations. Tout cela redonnera un usage du passé à cette belle place publique.



Arrêt de bus :

Un arrêt avec un abri de bus sera installé au lieu-dit « CAMGRAN » en remplacement de l'actuel arrêt situé au lieu-dit LAPALETTE une fois l'accord obtenu de la région. Il sera installé sur un sol en matériau drainant, et aura un luminaire photovoltaïque. L'objectif étant de limiter les impacts sur l'environnement.

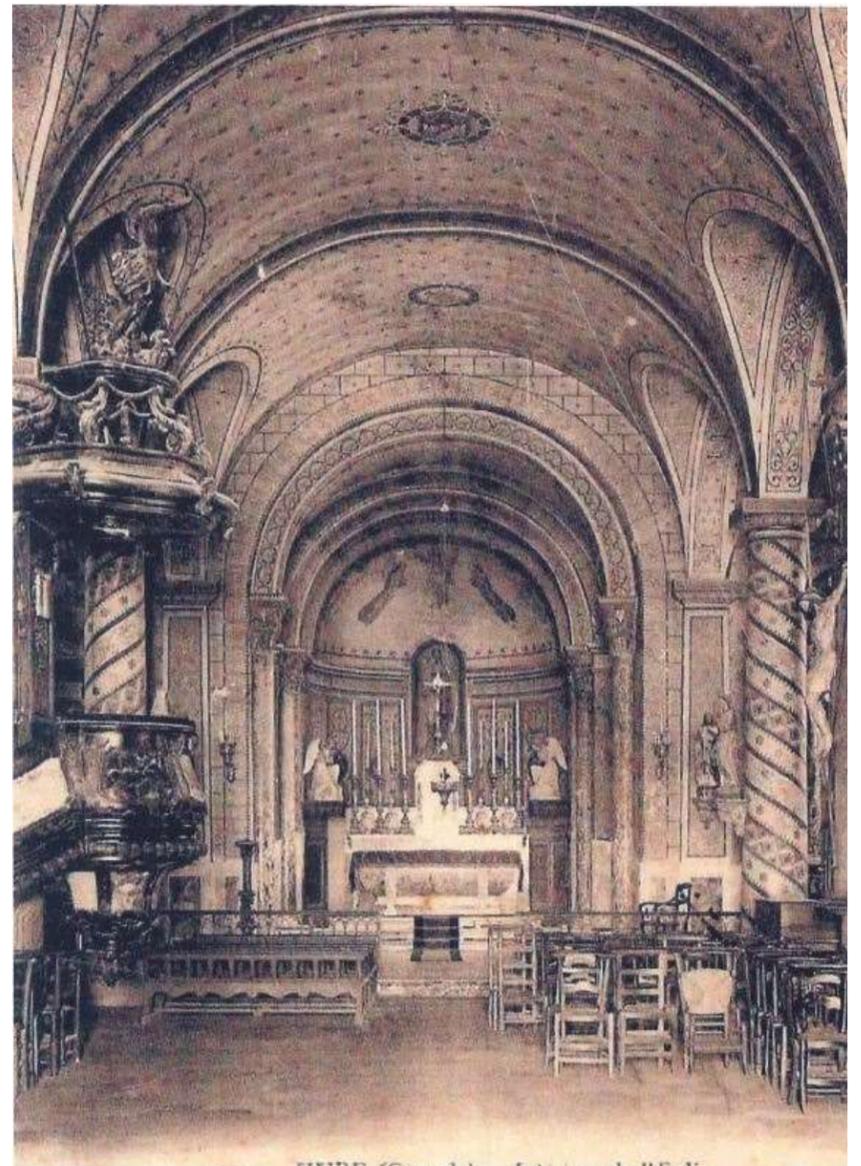
**Eglise : chercher les erreurs....**

Eglise Saint Martin : le contenu de l'église a évolué entre la prise de cette photo, et ce que vous pouvez trouver aujourd'hui. Saurez-vous identifier les différences ?

Certaines parties de l'église se dégradent. Le temps fait son œuvre. Des fissures apparaissent de ci de là. Le beffroi est fragilisé et des infiltrations d'eau sont visibles dans la sacristie.

Mme le Maire et Dounia Garcia, 1ère adjointe, ont à cet effet rencontré un architecte en charge de ce type d'ouvrage. La visite a été constructive.

Une fois le rapport d'architecte établi, nous pourrons étudier ensemble les actions à mener pour éviter la mise en péril de l'édifice.



QUE FAIT LA COMMUNE....POUR SES ROUTES ?

Comme cela a été indiqué dans un numéro précédent, nous préparons avec la commission voirie les travaux du printemps prochain pour la réfection des voiries les plus endommagées. Des priorités seront établies en fonction du budget global qui sera alloué à cette activité.



Les travaux réalisés avant l'hiver qui, en théorie auraient dû permettre de

combler les nombreux trous l'ont été avec des matériaux de mauvaise qualité.

L'enrobé à froid était défectueux. Une action a été engagée auprès du fournisseur, qui met à disposition 4 tonnes de matière non altérée en compensation. La pose se fera lorsque les conditions météorologiques seront plus propices.



Eclairage public : notre éclairage public est actuellement géré par la commune sous la gouvernance technique du SDEEG. Afin de renouveler bon nombre de luminaires énergivores et incompatibles avec les nouvelles technologies, il a été décidé de transférer la compétence du réseau au syndicat, et de programmer une réfection totale des luminaires au printemps. Cette réfection dont les frais vont être étalés sur plusieurs années devraient à court terme nous permettre de faire des économies non négligeables au niveau de la consommation et d'avoir une meilleure réactivité en cas d'incident sur le réseau. Il permettra à moyen terme, d'envisager un système d'éclairage plus « intelligent ».



Syndicat Départemental d'Énergie Électrique de la Gironde



Exemple de nouveau luminaire « leds »

Economies d'énergie : **27 554 kWh/an**
 Economie financière (énergie + entretien): **4 276 €/an**
 Temps de Retour sur Investissement: **7,4 an**
 Economie estimée sur 20 ans : **110 139 €**

La priorité à droite ça ne se refuse pas :

La priorité à droite est une des règles fondamentales du code de la route et doit donc être connue et respectée de tous les conducteurs.

Lorsque vous arrivez à une intersection et qu'un véhicule se trouve à votre droite, vous devez obligatoirement le laisser passer en l'absence de quelconque signalisation en matière de priorité.

Les seuls cas qui font exceptions sont :

- Si un panneau STOP ou un panneau cédez le passage est imposé au conducteur arrivant sur votre droite
- Si vous vous trouvez sur une route prioritaire identifiée comme telle
- Dans un carrefour giratoire

En ville, faute de signalisation particulière, chaque intersection est une priorité à droite.

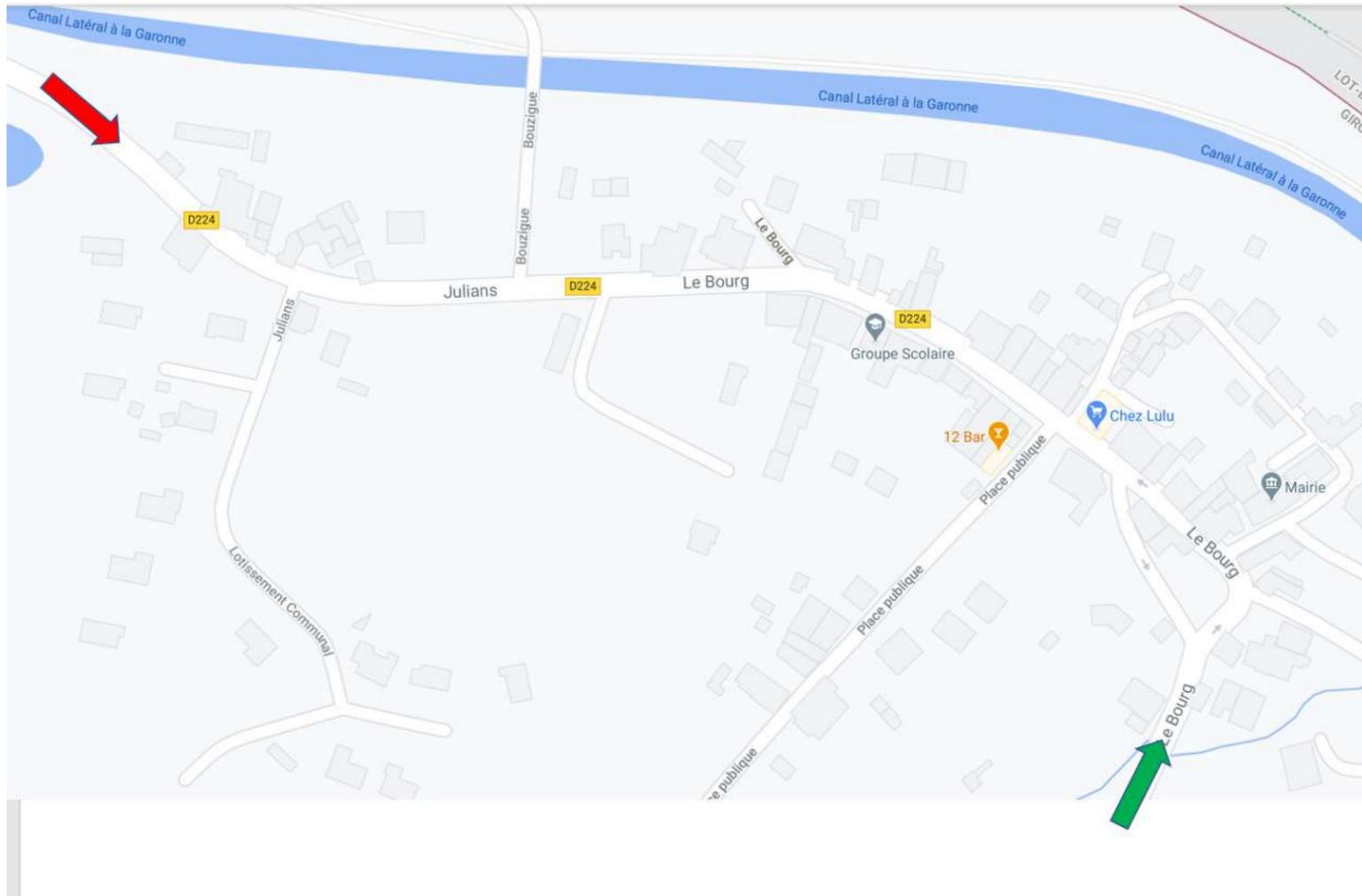
Connaissez-vous dans notre commune, les principales intersections où la priorité à droite devrait être respectée ?

Soyez prudents sur les routes.



-JOURNAL NUMÉRIQUE- PAGE 9

Exercice : je viens de Meilhan (flèche verte) et je me dirige vers Fontet, combien de priorités à droite vais-je rencontrer ? autre exercice, pour le retour, je viens de Fontet (flèche rouge) et je rentre chez moi à Camelarge.



Je me dirige sur un chantier à la sortie de Hure....



A l'entrée du bourg en venant de Meilhan, dans la descente du cimetière

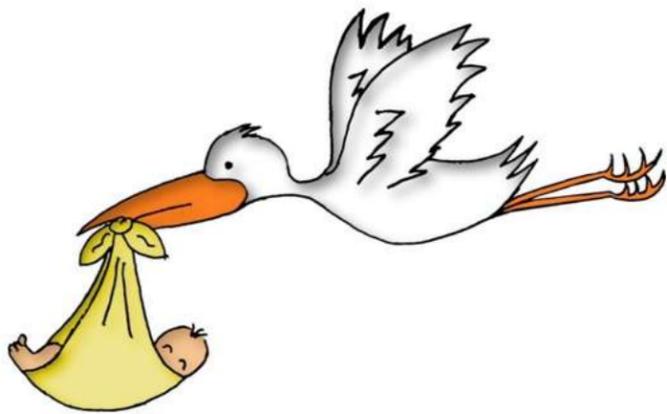


Le site Web de la commune avance, pas forcément à la vitesse espérée, mais il avance ... Afin de l'agrémenter et pour vous faire participer à son développement au quotidien, nous vous proposons de nous envoyer via la page Facebook, par mail ou par voie postale, vos plus belles photos de la commune de Hure. A chaque fin de saison un gagnant sera désigné par l'équipe communication. Cette photo sera alors présentée lors de la future gazette. L'ensemble des photos auront un espace réservé sur le site permettant aux visiteurs du site de découvrir la commune au fil des saisons. En vous remerciant par avance. A vos clichés !



Etat civil année 2020 pour la commune.Décès

LABADIE épouse GIROL Pierrette
 LABARRIERE Janot
 ZAMIT Ascencion
 AUBRY William
 BEYLARD Francis
 DUBOUIL Patrick
 PEYREBRUNE Patrick

Naissances

BONCEA David
 BRETON Clément
 DETURCK Ethan
 DUBAA Eléna
 GILLOT Rita
 LARRY-HOUNDJO Stan
 LAURENT Eliot
 NETTO Luca
 ORGEAS Antoine
 SAURIN VAINCOT Catalina
 TEYSSANDIER Armand
 TRIDON Charlotte

Mariage

DELOUBES Cédric et BOUQUET Karine

Parrainage civil

SAURIN VAINCOT Catalina
 SAURIN VAINCOT Louna

Et 17 nouveaux habitant(e)s sur la commune.

Eglise Saint Martin : il manque désormais les deux anges

